



À L'AIDE DE MON BAC BLEU
MOI ! JE RÉCUPÈRE
AIDE-MÉMOIRE

DES MATIÈRES RECYCLABLES AU CENTRE DE TRI

MATIÈRES RÉCUPÉRÉES	QUOI FAIRE ?	MATIÈRES NON-RÉCUPÉRÉES
<p><u>PAPIER ET CARTON</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Journaux, circulaires, revues, catalogues, annuaires, livres (sans couverture), sacs bruns ; - Papier blanc et de couleurs, enveloppe ; - Carton ondulé, carton plat (ex : boîtes de gâteau, de savon, de céréales, etc.) ; - Carton d'œufs, de cigarettes. - Tous les papiers et cartons cirés (ex : cartons de lait, de jus) ; - Carton multicouches (ex : jus Oasis, boîte à boire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les matières doivent être propres, non-détrempées ou souillées par des aliments ou autres produits (ex : boîte de pizza souillée) ; - Défaire les boîtes de carton pour économiser l'espace de votre bac. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contenants de crème glacée ; - Cartables à anneaux, etc. ; - Papiers carbone, cellophane, mouchoir, plastifié ; - Essuie-tout, serviettes de table, couches et serviettes sanitaires ; - Papier peint, boucles de cadeaux.
<p><u>VERRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de vin, boissons gazeuses ou alcoolisées ; - Autres contenants (pots) de verre tout usage pour les aliments. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rincer les contenants ; - Retirer les bouchons et les couvercles ; - Enlever les étiquettes, si possible. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vaisselle, céramique, poterie, cristal, porcelaine ; - Vitre (verre plat), miroir, lunettes ; - Tubes fluorescents (néon) et ampoules électriques ; - Cadres à photos et autres articles de décoration en verre.
<p><u>MÉTAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Boîtes de conserves en acier et en aluminium ; - Assiettes et papier en aluminium ; - Canettes d'aluminium. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rincer les boîtes de conserve et autres contenants ; - Rabattre les couvercles à l'intérieur ; - Laisser les étiquettes sur les cannes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contenants de produits dangereux: (bombonnes de propane vides, contenants de peinture, aérosols, décapants ou solvants, piles de tout genre, etc.) ; - Pièces de fer (ex : tuyaux et autres pièces de construction en fer) ; - Emballages de croustilles et grignotines - Articles de cuisine (chaudrons, ustensiles).
<p><u>PLASTIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenants de boisson gazeuse et d'eau de source ; - Contenants alimentaires de plastique rigide (lait, jus, yogourt, crème glacée, margarine, ketchup) ; - Contenants de produits d'entretien corporel et ménager (eau de javel, savon, détergent, shampoing, etc.). - Polyéthylène (transparent) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rincer les contenants ; - Retirer les bouchons et les couvercles sur les contenants et déposez-les séparément dans le bac. <p><i>* Voici un petit truc pour connaître les plastiques récupérables :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Styromousse (styrofoam) sous forme de particules et tous autres morceaux servant à l'emballage ou à l'isolation ; - Sacs de plastique (épicerie, pain, ordures, croustilles, céréales, de vinier, poches de moulée, de terre) et pellicules (emballage de viande et fromage...) - Polystyrène (plastique « craquant » assiettes et ustensiles de plastique, contenants de champigr etc.)  - Toile, etc. ; - Tuyaux de plastique (ex : PVC) et tous objets de caoutchouc rigide ou flexible (ex : pneus, boyaux d'arrosage, etc.) ; - Contenants d'essence, d'huile à moteur ; - Jouets, cassettes vidéos et audios, disques compacts, etc. ; - Brosses, peignes, rasoirs jetables, briquets, stylos, cartables, téléphones, albums photos ; - Ordinateurs, appareils électriques (vidéo, stéréo, téléviseur, radio...) ; - Chaises en résine, pliante, piscine et toiles solaires, abris Tempo, glacière, etc.
<p><u>'AUTRES ARTICLES À ÉVITER'</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets biomédicaux dont LES SERINGUES ; - TOUS RESIDUS DE TABLE ; - Corde à linge, fils électriques ; - Vêtements, tapis et autres textiles ; - Articles de décoration (stores, tableaux, articles et lumières de Noël, ...); - Matériaux de construction (Bois, fer, briques, revêtement extérieur,...) ; - Pièces d'auto (batterie, etc.). 	<p>Regarder sous les contenants et rechercher un triangle formé de trois flèches avec un numéro. Les chiffres ci-dessous sont acceptés par votre Centre de tri</p>  <p>* Les plastiques sans ces triangles doivent être jetés aux ordures</p>	

Déposer vos matières en vrac dans le bac et non dans un sac de plastique